Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 69 (1977)

Heft: 1

Artikel: Des syndicalistes parlent du nucléaire

Autor: Sutter-Pleines, Erika

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385854

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des syndicalistes parlent du nucléaire

Par Erika Sutter-Pleines, assistante sociale et députée, Genève

Dans la Revue syndicale du mois d'octobre 1976, nous avons reproduit un article du professeur H. Oeschger, physicien diplômé, de l'Université de Berne, qui défendait les centrales nucléaires. Nous donnons aujourd'hui la possibilité à une femme engagée politiquement d'exprimer un avis sensiblement différent, en se basant notamment sur un débat à ce sujet auquel elle a assisté les 27 et 28 novembre 1976 à Cherbourg (France).

Un débat politique

En Suisse, où le caractère de nos institutions politiques permet au citoyen d'exercer directement une influence sur la législation, le débat «pour ou contre la prolifération de centrales nucléaires» a pris rapidement un aspect politique, dès le lancement de l'initiative pour le contrôle démocratique des centrales nucléaires, en juin 1975. D'emblée, les cercles qui ont conçu cette initiative ont voulu placer la discussion à un tel niveau, les interrogations politiques de base étant «Qui décide? Selon quels critères?».

D'autre part, dans notre pays, on ne connaît que le maillon probablement le plus sûr de toute la chaîne industrielle nécessaire à la production d'énergie nucléaire: trois centrales nucléaires relativement «petites» (300 MWe chacune environ; à titre de référence, les besoins du canton de Genève s'élèvent en décembre à 260 MWe en gros) qui produisent d'ailleurs à elles seules quasi le cinquième de notre production totale d'électricité (record mondial).

Pour évaluer les problèmes posés au monde du travail par la production d'énergie nucléaire, il nous faut nous tourner vers la France, qui connaît sur son territoire: les mines d'uranium, des projets d'usine d'enrichissement, la seule usine de retraitement industriel qui fonctionne à l'heure actuelle dans le monde entier (à La Hague près de Cherbourg), une installation prototype de vitrification, et des sites de stockages des déchets nucléaires (provisoires il est vrai). Par ailleurs, les usines de Marcoule et de Pierrelatte produisent depuis longtemps le plutonium et l'uranium très enrichi pour la force de frappe.

En France des syndicalistes du nucléaire analysent leurs conditions de travail

Ce qui est tout à fait nouveau et significatif, c'est que les travailleurs du nucléaire aboutissent, en poursuivant leur réflexion sur les conditions de travail, aux mêmes types de demandes que les personnes qui ont voulu et soutenu l'initiative populaire fédérale:

- Ils mettent en cause la concentration industrielle, la socialisation des secteurs non rentables, la privatisation des secteurs rentables, une politique de l'énergie unilatérale ignorant les énergies renouvelables;
- ils s'élèvent contre la dégradation des conditions de travail inhérente aux installations atomiques industrielles, contre la différence de traitement entre travailleurs à temps plein et travailleurs temporaires (nombreux dans le nucléaire);
- ils jettent un cri d'alarme quant au type de société qui accompagne le développement rapide de l'industrie nucléaire et qui s'oppose à la gestion par les travailleurs de leur travail et de leur vie (et à la démocratie fédéraliste de type suisse d'ailleurs aussi...);
- ils dénoncent la primauté de la rentabilité économique à court terme sur la sécurité des travailleurs et de la population et sur la rentabilité sociale.

Et ce ne sont pas propos d'universitaires calfeutrés ou d'écologistes enragés!

La réunion de Cherbourg à fin novembre 1976 réunissait à ses tables rondes les représentants des syndicats Force Ouvrière et CFDT, ainsi que des représentants d'associations écologiques, d'autres syndicats, des partis de la gauche et des scientifiques (économistes, architectes, physiciens). D'aucuns ont pu classer malicieusement ainsi: 10% FO, 60% CFDT et 80% d'écologistes! Des militants en grève participaient également, tant au niveau des tables rondes que de l'organisation des assises.

La fin d'une longue grève: un cri d'alarme

En effet, ces assises ont marqué la conclusion d'une longue grève, engagée à La Hague du 16 septembre au 13 décembre parce que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) pousse à une filialisation privée (à capitaux publics!) tout un secteur de l'usine de retraitement, avec les conséquences qui en résultent sur le statut et les conditions de travail.

Il faut avoir vu le film «Condamnés à réussir»¹ pour saisir pleinement ce qu'est le travail en milieu «chaud» (radioactif) et les contraintes physiques et mentales qu'il impose. Ce beau film, tourné quelques mois avant la grève, n'est nullement une démonstration idéologique. Ses paroles sont empruntées aux ouvriers, aux ingénieurs, aux paysans voisins, à l'épicière, au curé, à l'instituteur, au maire de bourgades; paroles humaines et simples.

Paroles émouvantes dans le sens entier du terme: on ne peut qu'être mus, obligés à agir dans son propre secteur pour que cette exploi-

¹ Ce film sera présenté à Genève samedi et dimanche 26 et 27 février à la Salle communale de Plainpalais.

tation sournoise cesse. Sournoise parce que le pouvoir (tous les pouvoirs) nous la présente comme condition de la lutte contre le chômage. Des syndicalistes de l'usine Neyrpic (appelée à construire les turbines pour Super-Phénix) l'ont dit à Cherbourg, l'ont répété plus tard à Grenoble: le nucléaire ne résoud ni le problème de l'emploi, ni celui de l'énergie; au contraire, le renforcement des multinationales (toutes les centrales à eau légère sont construites sous licence américaine, en Suisse aussi!), les investissements énormes requis par un développement accéléré du nucléaire, l'économie de gaspillage qu'il implique, aboutissent à l'inflation et à des pertes d'emplois.

Quant aux contraintes nouvelles imposées par les nucléaires, les travailleurs suisses n'y échappent pas. A Beznau I et II les personnes occupées dans ces centrales ont accumulé en 1974: 0,892 rem, en 1975: 0,966 rem comme dose moyenne (doses maximales admissibles pour la population en général: 0,5 rem; pour les personnes professionnellement exposées: 5 rems. Et pourquoi des soudeurs qualifiés et spécialement entraînés ont-ils dû signer une décharge lors de travaux temporaires de réparation dans une des trois usines atomiques suisses?

La solidarité internationale veut que nous écoutions les camarades français: ce sont eux qui retraitent les combustibles irradiés de nos usines. En 1975, la petite Suisse, avec ses onze «châteaux» de plomb en provenance de Mühleberg, a fourni le 11,6% des combustibles irradiés en provenance de centrales à eau légère (RFA 43%, centrale franco-belge de Chooz 31,6%). La piscine de stockage des combustibles irradiés est pratiquement saturée depuis février 1976.

Un temps de réflexion s'impose

En France, la CFDT réclame un moratoire, ainsi que de nombreux scientifiques. En Suède, en Angleterre, des organismes gouvernementaux le proposent. En Autriche, un grand débat national a lieu dans des conditions de neutralité imposées par le gouvernement. Au Danemark, en Rhénanie-Westphalie (l'Etat le plus industrialisé d'Allemagne fédérale), c'est chose décidée. En Suisse, une pétition circule jusqu'à fin février dans ce sens et un conseiller national vaudois en a fait la demande aux Chambres sous forme d'initiative personnelle.

Cette réflexion doit porter principalement sur:

 l'évaluation, par des personnes non engagées dans l'industrie nucléaire ni dans les organismes promoteurs, des coûts et des bénéfices sociaux de l'utilisation massive d'énergie nucléaire telle qu'elle est préconisée (voire lettre ouverte des 1300 chercheurs genevois dans la presse du 17 décembre 1976);

- des investissements massifs dans la conservation de l'énergie et les énergies renouvelables (seul moyen réaliste d'ailleurs d'échapper à l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère²). En Italie, des sections locales du Parti communiste italien l'ont bien compris: elles soutiennent même des coopératives solaires ouvrières. Les syndicalistes d'une très grande firme anglaise font appel aux écologistes pour imposer à la direction un programme de production à caractère plus social que commercial et... créateur d'emplois;
- la revision des programmes nucléaires, qui de notre avis, devrait conduire à l'arrêt de la construction de centrales à eau légère (elles sont incapables de fournir de la chaleur à haute température; leurs combustibles irradiés sont difficiles à retraiter); une stratégie pour se passer du nucléaire à moyen terme;
- la revision des conditions d'autorisation: par exemple il est indispensable de lier la garantie de retraitement et de stockage définitif des combustibles irradiés aux conditions de sécurité de fonctionnement de la centrale; et comment évaluer en termes juridiques le risque que court la Suisse romande, avec la population Rhône-Alpes, si le surgénérateur Super-Phénix et l'usine de retraitement indispensablement liée se construisent à 70 km de Genève?
- l'institution d'un contrôle par la collectivité nationale de l'industrie nucléaire. En Suisse, cela peut être l'exigence de l'accord des citoyens des cantons concernés. Dans les circonstances économiques et politiques actuelles, seule la population constitue le contrepoids valable à des décisions prises beaucoup trop sectoriellement.

L'appel des travailleurs

Ainsi seulement nous répondrons à l'appel des travailleurs CFDT de La Hague et à ceux de Marcoule (qui, eux, poursuivaient encore leur grève à mi-janvier):

«Faudra-t-il un accident grave, des cancers, des leucémies, des morts, du plutonium répandu ou des gaz radioactifs disséminés dans l'atmosphère, pour que l'on entende enfin notre voix et que l'ensemble des problèmes que nous soulevons soit sérieusement et démocratiquement discuté?

Nous savons que, limités à nos propres moyens, nous risquons fort de ne pas être entendus en raison même de l'importance – en termes de prestige et de profit – que le gouvernement et les grandes firmes accordent à la réussite du «pari nucléaire»; nous comptons sur tous les moyens d'information pour que le débat ne soit pas étouffé.»

² Allusion à l'article du prof. Oeschger paru dans le muméro d'octobre 1976 de la «Revue syndicale».